



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

ÉPREUVE: CSCC LMS 200
DATE: 1 septembre 2018
ENDROIT: Autodrome Montmagny, Montmagny, QC
455, ch. St. Léon, CP522, Montmagny, QC
G5V 3S9
Tél.: 418-455-4727
www.autodromemontmagnyspeedway.com

CATÉGORIE: Voitures CSCC Division récent modèle
(CSCC Late Model Sportsman Championship Cars)

DISTANCE: 200 tours (75.04 miles) sur le vert

PROMOTEUR: Kenny Thériault

SANCTION: CSCCLMS180901-07

PRIX ET BOURSES: \$30, 258 (Une partie du fonds de points est inclus dans ce montant et aussi, seul les tours commandités @25\$/ch seront payables au meneur)

CONTACTS:

AUTODROME MONTMAGNY:

Mélanie Picard
melanie.picard@hotmail.com
418-455-4727

HORAIRE (Sujet à changements sans pré avis):

NOTE : HORAIRE

14 h 00	Ouverture des puits
14 h 20	Ouverture du tech et tire compound
15 h 00	Ouverture des gradins
15 h 30	Pratique CSCC LMS #1 (20 minutes)
16 h 10	Pratique CSCC LMS #2 (20 minutes)
16 h 50	Pratique CSCC LMS #3 (20 minutes)
17 h 30	Qualifications (toutes catégories)
+/- 18 h 10	Courses de qualification CSCC – groupe 1 (10 tours)
	Courses de qualification CSCC – groupe 2 (10 tours)
	Courses de qualification CSCC – groupe 3 (10 tours)
	Pige pour la finale (détails à venir)
19 h 10	Fausse grille (Impound)
+/- 20 h 20	Présentation des pilotes
20 h 30	Finale CSCC LMS 200 tours

CSCC / Les Promotions Shamrock Inc. :

Marc Patrick Roy
mproy@stock-car.ca
514-907-1773

Télécopieur: 514-907-1773

PROCÉDURES

L'épreuve sera régie par la réglementation et les procédures du Championnat de Stock-Car Canadien (CSCC) telles que définies dans le livre de règlements : Championnat de Stock-Car Canadien (CSCC) Late Model Sportsman Division, par les éléments décrits dans le formulaire d'inscription, par les bulletins techniques, les avis, les règles spécifiques ou tout amendement qui s'y rapportent. Advenant une contradiction entre le livre de règlements, le formulaire d'inscription ou une règle spécifique, l'interprétation faite par le CSCC sera finale et sans appel.

Toute voiture doit être inscrite pour pouvoir participer à l'épreuve. Si vous n'avez pas souscrit à une inscription à la saison, vous devez vous inscrire à l'aide du coupon d'inscription ci-joint. Nous acceptons les inscriptions et les paiements électroniques ou par la poste à Les Promotions Shamrock Inc., au 424 Justin, Laval, QC H7P 5V9. Le coût d'inscription est de 50.00 \$ jusqu'au **26 août 2018**, les frais pour une inscription tardive seront de 100.00 \$ et devront être acquittés avant l'épreuve, sans quoi, ils seront déduits des gains et l'équipe ne pourra bénéficier des points de participation.

Tous les pilotes, propriétaires de voiture et équipier doivent posséder une carte de membre en vigueur. Il est possible de souscrire à une carte de membre annuelle ou une carte de membre temporaire, pour un maximum de 3 épreuves par saison.

Le pilote, le chef d'équipe et l'éclaireur (« spotter ») doivent obligatoirement assister à la réunion des pilotes.

Toutes les voitures sont sujettes à une emprise (contrôle) physique par CSCC du moment où ils passent l'inspection jusqu'au moment où elles sont officiellement relâchées par CSCC après l'épreuve. Ceci dit, CSCC ne peut être tenue responsable pour la perte, le dommage ou le vol de la voiture.

PROCÉDURES DE QUALIFICATION, DE POSITIONS DE DÉPARTS ET DE DISTANCE

L'ordre de départ des courses de qualifications et de la finale sont déterminés par la pige au sort. Les procédures de qualification seront communiquées à la réunion des pilotes et sont sujettes à changements en fonction du nombre de voitures présentes.

Dans l'éventualité où il y aurait plus de voitures que ce que la distribution des bourses prévoit, les positions de départs seront déterminées par le résultat des courses de qualifications, sauf les deux dernières, qui elles seront des positions de départ provisoire. Ces dernières pourront être accordées selon la procédure Championnat de Stock-Car Canadien (CSCC), telle que décrite à la réunion des pilotes. Après l'attribution des positions de départ provisoires, dans l'éventualité où un seul pilote ayant fait 100 % des courses au championnat CSCC LMS à ce jour soit non qualifié, une position de départ provisoire supplémentaire lui sera accordée.

CSCC fera tout ce qui est raisonnablement possible pour que l'épreuve parcoure la distance prévue. Cependant, pour des raisons hors de son contrôle, notamment pour les intempéries, il est possible que la course soit écourtée. Elle sera considérée officielle si plus de la moitié est franchie.

La distance, à moins d'avis contraire, sera des tours sur le vert. Cependant, il est possible et à la discrétion du directeur de course, que dans des situations particulières, notamment un couvre feu, de comptabiliser les tours sur le jaune.

Il s'agit d'une épreuve à 6 pneus de course plus des "spares". Le ravitaillement en essence se fera par l'entremise d'un "jaune technique" (*competition yellow*) pour assurer la sécurité et couvrir la distance. Les changements de pneus se feront au moment choisi par les équipes et une procédure de "premier arrive – premier sorti" dans les puits parmi ceux qui ont mis des pneus.

(suite au verso)

(suite du recto)

PRIX ET BOURSES

RÉPARTITION DES BOURSES

(Une partie du fonds de points et des prix s'ajoutent aux bourses affichées)

1.	3,000	5.	1,000	9.	800	13.	700	17.	675	21.	650
2.	2,000	6.	800	10.	800	14.	700	18.	675	22.	650
3.	1,400	7.	800	11.	700	15.	675	19.	650	23.	650
4.	1,200	8.	800	12.	700	16.	675	20.	650	24.	650

PRIX : ENTREPRISES PARTICIPANTES

American racer	Ford	Les Entreprises M.P. Roy Inc.
Arbodies	Frameco	Longacre
Attaches Montréal	GP3R	Lou-Tec
Eibach Canada	Kirkey Fabrication	Quartermaster
Festidrag.tv	Koni	Racing Electronics
Five Star	Les constructions Alain Gaudreault	VP Racing Fuels

NOTE : Nous sommes toujours en négociation pour l'ajout de prix et bonis avec différentes entreprises. Une fois les ententes confirmées nous ajusteront à la hausse la bonification des bourses d'épreuves en conséquence.

ARBODIES: 100 \$ en certificats d'achat de produit seront remis et répartis de la façon suivante: 75 \$ au compétiteur gagnant l'épreuve et 25 \$ au compétiteur terminant 10e si ils affichent un collant du produit à l'endroit désigné. Si les gagnants de ce boni ne rencontrent pas les exigences, le boni sera remis au prochain compétiteur qui a rempli toutes les exigences.

ATTACHES MONTRÉAL : Un boni de 20\$ sera payé au pilote recrue ayant fait la plus grande remontée s'il affiche les collants de l'entreprise à l'endroit désigné. Un boni de 20\$ sera payé au pilote recrue qui s'est classé troisième recrue dans l'épreuve s'il affiche les collants de l'entreprise à l'endroit désigné. Si les gagnants de ce boni ne rencontrent pas les exigences, le boni sera remis au prochain pilote recrue qui a rempli toutes les exigences.

EIBACH CANADA: 100 \$ en certificats d'achat de produit sera remis au compétiteur qui partira de la position de tête après les courses de qualification et la repêge, si il affiche les collants du produit à l'endroit désigné. Si le gagnant de ce boni ne rencontre pas les exigences, le boni sera remis au prochain compétiteur qui a rempli toutes les exigences.

FIVE STAR BODIES: 100 \$ en certificats d'achat de produit sera remis au compétiteur terminant 5^e, si il affiche les collants du produit à l'endroit désigné. Si le gagnant de ce boni ne rencontre pas les exigences, le boni sera remis au prochain compétiteur qui a rempli toutes les exigences.

LES CONSTRUCTIONS ALAIN GAUDREULT : Un boni de 150 \$ sera payé au pilote ayant fait la plus grande remontée.

LES ENTREPRISES M.P. ROY INC. / RACING ELECTRONICS: 50 \$ en certificats d'achat de produit seront remis aux compétiteurs qui utilisent des radios ou autre équipement autorisé de marque RE et qui affichent les collants à l'endroit désigné. Répartition : 25 \$ au compétiteur qui termine 14^{ième} et 15 \$ au premier compétiteur, peu importe sa position à l'arrivée, qui n'a pas gagné d'épreuve finale cette année et 10 \$ au compétiteur qui termine dernier. (Maximum de trois certificats par saison.) Si les compétiteurs ne rencontrent pas les exigences de conformité ou qu'ils ont déjà reçu trois certificats, le certificat sera remis au prochain compétiteur éligible.

VP RACING FUELS : Un 5 gal de VP 110 sera tiré parmi les pilotes participant à l'épreuve et ayant affiché le décalque.

Pour être éligible à ces bonis d'épreuve, il faudra que la voiture maintienne un statut de « participants à 100 % » et le pilote doit posséder une licence CSCC Division LMS. De plus, lorsqu'éligibles, les bourses et bonis de championnat seront payés au propriétaire de la voiture.

(suite à la prochaine page)



FORMULAIRE D'INSCRIPTION – COUPON-RÉPONSE

Toute équipe **qui n'est pas inscrite pour la saison** qui désire participer à cette épreuve doit s'inscrire à l'aide du coupon d'inscription ci-joint et faire parvenir les frais d'inscription de 50.00 \$ à Les Promotions Shamrock Inc., au 424 Justin, Laval, QC H7P 5V9. **Après le 26 août 2018**, les frais pour une inscription tardive seront de 100.00 \$ et devront être acquittés avant l'épreuve, sans quoi, ils seront déduits des gains et l'équipe ne pourra bénéficier des points de participation.

SANCTION / DATE: CSCCLMS180901-07

CIRCUIT: AUTODROME MONTMAGNY

VEUILLEZ COMPLÉTER AVANT LE : 26 août 2018

Je soussigné comprends qu'une fois mon inscription acceptée par le Championnat de Stock-Car Canadien (CSCC) ou par ses représentants, notamment, Les promotions Shamrock Inc (Shamrock) ou un de ses agents autorisés ci-après collectivement appelé « Organisateur de l'événement », je conviens que Shamrock détiendra les droits exclusifs à perpétuité et sans compensation supplémentaire, de l'usage de mon nom, de photographies, d'images, de vidéos, d'audio de moi, de mon véhicule, de ma remorque, de mon équipe de courses ou de ma participation ou de ma performance provenant de cette épreuve ou de tout autre événement sanctionné par Shamrock, qu'ils aient eu lieu avant, pendant ou après cette (ces) épreuve (s), incluant, mais non limité aux photographies, diffusions télévisuelles, par câble, radiophoniques ou web, un film, dans les médias écrits ou imprimés dans le but d'en faire la promotion, la publicité, l'exploitation d'événements dans le but de générer des profits. Je comprends aussi et est en accord que ces droits exclusifs peuvent être assignés librement par Shamrock.

J'accepte de respecter la réglementation, les procédures et les décisions prises par le personnel assigné par Shamrock pour la gestion et la promotion des épreuves dirigées sous la sanction Shamrock et que les décisions, sauf celles ayant une procédure prévue à cet effet, sont finales et sans appel.

Je comprends que dans l'éventualité où la présente inscription est annulée, aucun remboursement ou compensation ne sera versé en lien avec les frais d'inscription versés. Je renonce à recevoir des bonis et bourses résultant de ma participation avec CSCC avant l'annulation. De plus, je soussigné consens à décharger et à renoncer à l'ensemble de mes droits quels qu'ils soient, ainsi qu'à ceux de mes agents, personnes assignées ou ayants droit, à tout recours contre CSCC, Shamrock et de ses administrateurs, ses employés, ses agents ou leurs ayants droits, ainsi que toute personne reliée aux activités de CSCC dans le cadre de la promotion, sanction, commandite, organisation, gestion d'épreuves (marquage), gestion des règlements ou de la prise de décisions.

En considération de l'acceptation de cette inscription par CSCC, le soussigné, pour lui-même ou ses héritiers, successeurs et ayants droit, décharge CSCC, les Organisateur de l'événement et ses représentants, notamment, Les promotions Shamrock Inc ainsi que ses agents autorisés, leurs administrateurs, officiers, agents et employés de toute responsabilité ou réclamation découlant de sa participation à cet événement, sur le site, sur le parcours et à tout endroit relié à l'événement, même si cette responsabilité ou réclamation découle de la négligence ou faute de la part des Organisateur de l'événement. De plus, le soussigné est en accord que la seule responsabilité de CSCC est de payer les bourses et bonis tel que décrit dans le présent formulaire d'inscription d'une épreuve sanctionnée CSCC. Le soussigné comprends et reconnaît que ce formulaire est une renonciation et une libération de toute réclamation pour blessure personnelle, rupture de contrat, et toute autres perte ou dommage.

NO. VOITURE : _____ MARQUE : _____ MODÈLE : _____ ANNÉE: _____

COMMANDITAIRE (1) : _____

(2) : _____

FRÉQUENCES RADIO : _____

PROP. VOITURE: _____

ADRESSE: _____

EMAIL: _____

VILLE: _____

TÉLÉPHONE: _____

PROVINCE: _____ CP: _____

NAS: _____

Date : _____

Signature : _____

PILOTE: _____

ADRESSE: _____

EMAIL: _____

VILLE: _____

TÉLÉPHONE: _____

PROVINCE: _____ CP: _____

NAS: _____

Date : _____

Signature : _____

Veillez compléter et retourner ce coupon et vos droits d'inscription par la poste à Les Promotions Shamrock Inc., 424 Justin, Laval, QC H7P 5V9 (Téléphone : 514-907-1773) ou à mproy@shamrockpro.ca

NOTE : Si vous avez déjà complété une inscription annuelle, vous n'avez pas à compléter et poster ce coupon-réponse.